

Image not found or type unknown



Les agences de recherches de locations

Par **nathaloch**, le **29/10/2012** à **21:19**

Bonjour, rnma fille de 18 ans vient de s'inscrire dans une agence qui doit l'aider à trouver une location . peut-elle se rétracter, annuler cette inscription qu'elle a réglé par cb 200 euros , elle n'a eu pour le moment que deux adresses et doit les contacter pour d'autres adresses! merci d'avance pour vos réponses.